



Paris, le 4 juillet 2017

LES ÉCONOMISTES DANS LA CITÉ

En février 2017, la loi El Khomri a divisé la communauté des économistes français. À quelques jours d'intervalle, plusieurs dizaines d'entre eux (parmi lesquels certains des économistes les plus reconnus sur la scène internationale) ont signé deux tribunes opposées, l'une saluant la réforme comme une avancée pour les plus fragiles et l'autre contestant sa capacité à faire reculer le chômage. Cet exemple illustre la difficulté que rencontrent les économistes à se mettre d'accord sur des sujets clés de politique économique et, par voie de conséquence, à faire passer leurs résultats auprès des décideurs publics et des citoyens. À l'occasion du vingtième anniversaire du Conseil d'analyse économique, les trois auteurs de cette nouvelle *Note du CAE*, **Agnès Benassy-Quéré**⁽¹⁾, **Olivier J. Blanchard**⁽²⁾ et **Jean Tirole**⁽³⁾, avancent des recommandations pour améliorer les interactions entre les économistes universitaires, le monde de la décision publique et celui des médias.

Des interactions difficiles

Les difficultés de communication entre les économistes et le reste de la population sont liées à l'incertitude qui entoure les résultats empiriques, aux mauvaises performances des prévisions et, plus fondamentalement encore, au doute qui entoure la parole des économistes dès lors qu'ils sont à la fois acteurs et analystes de la société. Elles sont aussi liées aux spécificités du raisonnement économique qui recherche des relations causales, repose volontiers sur l'hypothèse « toutes choses égales par ailleurs » ou prend en compte les effets indirects, parfois surprenants, des politiques économiques.

Si l'intérêt du grand public pour les questions économiques est marqué, les économistes sont parfois regardés avec une certaine méfiance, se voyant reprocher leur manque d'objectivité, leurs potentiels conflits d'intérêts, leur faible sens pédagogique, leur incapacité à se mettre d'accord ou, au contraire, une forme de pensée unique suspecte. Dans cette *Note*, les auteurs s'intéressent à l'influence des économistes du monde académique en France et sur la manière d'améliorer leur interaction avec le monde de la décision publique comme avec celui des médias.

Suivant les pays, la participation des économistes universitaires à la décision publique et leur présence dans les débats est variable. Les chercheurs français sont assez peu présents dans les organes de décision, mais relativement actifs *via* la rédaction de rapports d'expertise et la participation à des groupes de travail préparant la décision publique. En France, comme en Italie, la presse écrite fait beaucoup moins référence à la recherche économique qu'en Allemagne.

(1) École d'Économie de Paris (PSE), Université Paris 1, membre du CAE.

(2) Massachusetts Institute of Technology (MIT), Peterson Institute for International Economics.

(3) Toulouse School of Economics (TSE), Université de Toulouse 1, IDEI, membre du CAE.

Pour améliorer l'interaction entre les économistes universitaires, le monde de la décision publique et la sphère médiatique, les auteurs articulent leurs recommandations en s'intéressant tour à tour à la responsabilité de chacun de ces trois groupes.

Déontologie personnelle et construction du consensus : la responsabilité des chercheurs

Recommandation 1. Diffuser les bonnes pratiques au sein de la profession des économistes-chercheurs. L'Association française de science économique (AFSE) pourrait proposer un modèle adaptable de charte de déontologie et de déclaration d'intérêts. Les journalistes seraient invités à s'y référer.

Recommandation 2. Mettre en place un panel d'experts économiques interrogés chaque mois sur une question pratique d'économie ou de politique économique. Les réponses seront pondérées par le degré de confiance de chacun dans sa réponse. Les résultats agrégés (et éventuellement les réponses individuelles) seront publiés.

Coopération étroite dans la prise de décision et son évaluation : la responsabilité des décideurs publics

Recommandation 3. Recourir systématiquement à des équipes d'enseignants-chercheurs pour évaluer l'efficacité des politiques publiques. Favoriser l'interdisciplinarité et la confrontation des points de vue lors de ces évaluations.

Recommandation 4. Dans l'administration économique, ouvrir davantage les postes d'expertise et les postes de responsabilité à des enseignants-chercheurs. Prendre en compte ces expériences dans la gestion des carrières individuelles, selon des critères transparents.

Une meilleure information sur les sources existantes : la responsabilité des journalistes

Recommandation 5. Publier et mettre à jour régulièrement un répertoire de compétences selon une méthode transparente attestant à la fois la compétence et l'adhésion à une charte déontologique.

Recommandation 6. Organiser des sessions fermées de formation réciproque des enseignants-chercheurs et des journalistes sur des grandes thématiques économiques.

La France a les moyens d'améliorer la qualité du débat et des décisions en matière de politique économique. Le monde académique peut y contribuer, à la double condition de se discipliner de l'intérieur et d'être soutenu de l'extérieur.

Retrouvez les *Notes du CAE* sur www.cae-eco.fr

À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les *Notes du CAE* sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni bien entendu le Premier ministre.

Contact Presse

Christine CARL

01 42 75 77 47

Suivez [@CAEinfo](https://twitter.com/CAEinfo) sur Twitter 

christine.carl@pm.gouv.fr

Courriel nomade : christine.carl@cae-eco.fr